



JMPSP

Jeunes médecins pour
la santé publique

Montréal, le 31 octobre 2019

Consultation sur le Plan d'électrification et de changements climatiques

Avis des Jeunes médecins pour la santé publique du Québec

Dans le cadre des consultations sur le Plan d'électrification et de changements climatiques, les Jeunes médecins pour la santé publique (JMPSP) souhaitent partager leurs recommandations. JMPSP est un regroupement de médecins résidents ou en début de pratique en santé publique et médecine préventive visant à promouvoir et défendre la santé publique au Québec. Depuis sa création en 2014, JMPSP a comme mission de faire reconnaître le caractère fondamental de la santé publique et de défendre les milieux de vie favorables à la santé. Les prises de position du regroupement sont toujours indépendantes et basées sur la science.

En tant que jeunes médecins, nous souhaitons que notre génération ainsi que les suivantes, et tout particulièrement les personnes vivant dans des situations plus vulnérables, puissent vivre en santé et avec une bonne qualité de vie. Ceci est sérieusement menacé actuellement. Le gouvernement doit apporter des changements à plusieurs niveaux pour faire face à la crise climatique.

À l'instar de la Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids), JMPSP invite le gouvernement, et l'ensemble des ministères, à faire preuve d'audace et de vision stratégique afin de mettre en place rapidement des actions, qui font d'une pierre deux coups en matière de changements climatiques et de santé. Ainsi JMPSP, joint sa voix au mémoire de la Coalition Poids, [Crise climatique et santé des Québécois : deux enjeux majeurs aux solutions communes](#), et propose des actions concrètes à mettre en place.

Favoriser le transport actif

De plus en plus d'études démontrent la contribution des déplacements actifs pour atteindre les recommandations minimales en matière d'activité physique, prévenir l'obésité et améliorer la santé cardiovasculaire. Toutefois, des mesures doivent être prises pour rendre ces déplacements sécuritaires et accroître leur utilisation. Bien que le bilan routier s'améliore, trop de piétons et de cyclistes sont encore victimes de traumatismes. Pour ce faire, voici quatre actions à instaurer :

- réduire le volume de circulation automobile et développer l'offre de transport collectif ;
- implanter des mesures d'apaisement de la circulation ;
- offrir des aménagements cyclables et piétonniers sécuritaires et en toute saison ;
- sécuriser les trajets vers l'école.

Assurer une planification intelligente de l'aménagement du territoire

Une politique d'aménagements responsables du territoire s'avère nécessaire à instaurer. L'étalement urbain et les systèmes de transport axés sur l'automobile occasionnent un lot d'externalités. Il serait possible de les réduire significativement en effectuant un changement de paradigme en faveur d'un développement urbain plus dense, compact et diversifié et de modes de transport collectifs et actifs intégrés à la planification du territoire. En occupant moins d'espace sur les routes et en favorisant un mode d'occupation du territoire plus dense, le gouvernement évite la destruction de milieux naturels et de terres agricoles. À cet effet, les quatre recommandations suivantes peuvent contribuer à cet objectif :

- planifier les transports et l'aménagement du territoire de façon intégrée ;
- augmenter et protéger les espaces verts ;
- subventionner l'installation et l'entretien des fontaines d'eau potable dans les lieux publics et les parcs ;
- retirer l'offre de boissons sucrées des lieux et installations publics.

Créer des cours d'école plus vertes

Il y a lieu de prévoir des installations extérieures et des espaces verts qui favoriseront un mode de vie physiquement actif. Les enfants du préscolaire ayant la possibilité de jouer dans un boisé situé près de l'école développent de meilleures habiletés motrices que ceux qui ne disposent que d'une aire de jeu clôturée. Les élèves qui ont un contact avec la nature dans le cadre du processus éducatif se montrent aussi plus engagés et plus enthousiastes dans tous les domaines d'études.

En somme, il y a urgence d'agir pour le climat et la santé, et cela passe notamment par des politiques publiques fortes et cohérentes en matière de réduction des émissions de GES et d'adaptation de nos communautés. Des moyens simples et démontrés efficaces existent. D'ailleurs, ces moyens devraient être instaurés prioritairement dans les communautés plus défavorisées qui sont fréquemment désavantagées au niveau des aménagements urbains sains et sécuritaires.

Le Plan d'électrification et de changements climatiques doit réduire la dépendance des Québécois à la voiture et multiplier les déplacements actifs et collectifs, et ce, de façon intégrée à l'aménagement du territoire. Ce revirement de tendance sera bénéfique pour l'environnement et pour la santé des Québécois.